



Programme de formation GSU niveau 2

Prérequis :

Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé.

Personnes titulaires du diplôme d'état d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451695 du code de l'action sociale et des familles.

Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation.

Assistants médicaux.

Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale.

Auxiliaires ambulanciers.

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, afin d'identifier une situation d'urgence à caractère médical.

Prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence médicale avec ou sans matériel en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

Participer à la réponse des urgences collectives en SSE.

Aptitudes :

Etre capable de mettre en pratique les gestes acquis lors de la formation, d'utiliser le matériel et sac d'urgence en respectant les règles de protection et de maîtrise de soi.

Contenu du programme :

- L'alerte et la protection : identifier un danger et appeler les secours.
- L'urgence vitale : Agir face à une obstruction des voies aériennes supérieures, une hémorragie, une inconscience, un arrêt cardio-respiratoire.
- Utilisation du DSA et chariot d'urgence.

Durée :

Trois journées de 7h

Indicateurs :

Taux de satisfaction : 100 %

Taux de recommandation : 100%

Nombre de personnes formées par an : 196

Taux de réussite à l'examen : 100 %

Tarifs : 352 euros



- L'urgence potentielle :
 - Agir face à un malaise, une brûlure, un traumatisme osseux ou articulaire.
 - Utilisation du matériel d'immobilisation.
 - Participer à un relevage, brancardage.
 - Faire face à un accouchement inopiné.
 - Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux.
- Les risques collectifs : sensibilisation aux risques collectifs (NRBC-E), identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E.

Compétences ciblées :

Mettre en œuvre les moyens à disposition pour la prise en charge d'une personne en détresse à caractère médical.

Méthodes mobilisées :

Méthode de pédagogie active : AGIR (apprendre le geste en intégrant le raisonnement).

Ateliers du geste.

Mise en situation avec cas concrets simulés sur les thèmes abordés et débriefing.

PowerPoint pour les risques collectifs.

Modalités d'évaluation :

Présence sur les journées de formation.

Acquisition des gestes lors des ateliers du geste.

Mises en situations pratiques.

Recueil de satisfaction des participants.

Délai d'accès à la formation :

De 3 à 6 mois

Pour les personnes en situation d'handicap, des adaptations peuvent être mises en place, nous contacter.